

DELIBERATION N° 87/09-09 - MODIFICATION HORAIRES DE TRAVAIL/Mme PACAULT

Monsieur RAVERDEL, Adjoint délégué au personnel, informe l'Assemblée de la démission d'un agent de service. Cet agent était chargé de l'entretien de 3 salles (Debussy, Granit et Orphée).

Afin d'assurer la continuité du travail, ces tâches sont allouées à un agent à temps incomplet déjà nommé. Il convient donc d'augmenter les heures de travail hebdomadaire de l'agent qui en assure l'entretien.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- de modifier le temps de travail de Madame PACAULT,*
- de porter de 19à 23 son nombre d'heures de travail par semaine à compter du 1er Septembre 1987.*